



**DOSSIER DE PRESSE**  
**octobre 2007**

---

**Inovallée,**  
**zone verte pour matière grise**

*L'engagement de la technopole en faveur du  
Développement Durable :  
des actions sur tous les fronts ...*

## I Transports : réduire les émissions de CO2 et autres polluants

### *1) le PDE poursuit sa route*

Réduire les déplacements individuels en voiture, inciter au report modal, favoriser les modes de transports dits doux, tels sont les objectifs d'Inovallée depuis la mise en place du **PDE inter-entreprises en 2004**. Sept entreprises pilotes (représentant 30% des effectifs du parc avec 2850 salariés) avaient initié la démarche : France Télécom R&D, MGE UPS Systems, Atos Origin Integration, Capgemini, Data Systems et Solutions, Cedrat et l'Inria.

**Le succès est au rendez-vous dans la plupart des entreprises.** Ainsi, à France Télécom R&D, ce sont une centaine de kits vélos qui sont distribués chaque année, à Schneider Electric, le nombre d'abonnements annuels en transports en commun vendus a quasi doublé entre 2004 et 2006, à MGE UPS, la part des modes doux est passé de 8% en 2002 à 35% en 2006.

Depuis, beaucoup d'entreprises ont rejoint la mouvance des PDE sur inovallée : c'est le cas notamment de Teamlog, Sun Microsystems, Sin&Stes, EDF, Euromaster ou Silicomp.

### *2) Transports en commun : le cheval de bataille*

Inovallée **contribue depuis des années au développement de la desserte** du parc par les transports en commun. Si des améliorations sont encore souhaitables, de nombreuses avancées ont vu le jour grâce au travail mené au sein de l'association :

- Création de la navette inovallée
- Réorganisation de la 6070
- Création d'un arrêt de l'Expresse Voiron Crolles
- Mise en place de la LDMG ...

Un **groupe de travail** réunissant chefs d'entreprises, salariés et AOT (SMTC et Conseil Général), permet de maintenir un dialogue entre les différents acteurs pour garantir une optimisation de l'offre en transports en commun. C'est grâce à ce **dialogue** que des adaptations rapides avaient pu être mises en place sur la ligne 6070 au moment du lancement de la gare de Gières. Les retours d'expérience des salariés d'Inovallée avaient permis la création en moins de 10 jours de rotations supplémentaires et l'ajustement des horaires pour faciliter les correspondances.

### *3) Covoiturage*

Une **plateforme de covoiturage** développée sur le site Internet d'Inovallée permet aux salariés de s'inscrire et de trouver un ou des compagnons de voyage.

Au Pré de l'Eau, pour faciliter la liaison vers inovallée des usagers de l'Express Voiron Crolles, des **points de covoiturage** ont été mise en place en partenariat avec la Mairie de Montbonnot.

Certaines entreprises ont fait de même, comme **France Télécom R&D** qui a installé un point de dépose covoiturage à l'entrée de son site. MGE UPS Systems réserve même des places de parking bien situées aux covoitureurs.

Une étude va se poursuivre avec un cabinet pour booster le covoiturage sur ino'vallée et réduire les impacts environnementaux des déplacements en voiture.



Le logo des points de covoiturage ino'vallée

#### 4) Vélo

ino'vallée organise chaque année en partenariat avec l'ADTC la **fête du vélo**. Or, si l'on regarde le classement du challenge de l'agglomération grenobloise, ino'vallée représente ¼ des entreprises classées, puisque Cedrat, Digigram, e-servglobal et Oros ont terminé respectivement 8<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>, avec un pourcentage de cyclistes de 9 à 33%.

Forte de ce succès croissant de la petite reine, ino'vallée a signé en juin un **partenariat avec Dayak** pour faire bénéficier les entreprises et salariés d'ino'vallée de conditions préférentiels sur l'achat de kits vélos et de vélos électriques, mais aussi sur l'entretien, la réparation et le marquage de leurs cycles. Les entreprises peuvent même bénéficier de cette centrale d'achats PDE pour équiper leurs parkings de garages à vélos.



ino'vélo 2007

## II Déchets : réduire les impacts et mutualiser les services

### *1) Collecte mutualisée*

Les entreprises d'Inovallée, dont les activités tournent majoritairement autour de l'informatique et des TIC, ne sont pas polluantes au sens premier du terme, et ne génèrent pas de déchets spécialement toxiques a priori. Le principal impact collectif sur le plan des déchets concerne le **matériel informatique et électronique**, pour lequel elles sont soumises à une **obligation de reprise et de retraitement depuis août 2005**.

Pour les inciter à jouer le jeu du recyclage, Inovallée a conclu un partenariat avec **Techni'Services Environnement** pour organiser des collectes mutualisées deux à trois fois par an sur le site. La dernière en date, qui remonte au 15 juin, a permis à 13 entreprises de faire récupérer et revaloriser plus d'une centaine de pièces : écrans, unités centrales, souris, claviers, onduleurs, piles ; etc... Sur les écrans (informatiques et télévisuels), la directive européenne de 2003 impose un recyclage à 75% du poids moyen de l'appareil. Or Techni'Services Environnement, soucieuse de réduire au maximum les impacts environnementaux, s'engage à en revaloriser plus de 90% ...

### **2) Brocante high-tech : les puces d'Inovallée**

La meilleure façon de revaloriser le matériel en état marche étant encore de le revendre d'occasion, Inovallée a organisé le 16 septembre dernier sa première brocante high-tech. « Les puces » d'Inovallée permettront aux entreprises, mais aussi et surtout aux salariés de la technopole, de bénéficier gratuitement d'un espace d'exposition, pour proposer au grand public leur matériel informatique (matériel et logiciels), électronique et multimédia (télévisions, caméscopes, DVD, etc...).



Les puces d'Inovallée, septembre 2007

### III Services oui, mais ... durables !

#### 1) Conciergerie d'entreprises

Pour limiter les déplacements inutiles, un nouveau service à la personne a vu le jour sur innovée via l'installation de **Kiosk Groom Services** sur le parking du Vieux Chêne, qui propose tous les jours, devant le restaurant inter-entreprises, des services de proximité comme la retouche de vêtements, le pressing / repassage, la reproduction de clés, ou encore la livraison de légumes bio et de pains frais.

#### Photos aériennes par ballon

Avec son partenaire **PHOTEC**, spécialiste Rhône-Alpes de la photographie aérienne par ballon captif, innovée offre maintenant la possibilité à ses entreprises de réaliser des **clichés à basse altitude** (jusqu'à 150m) de leur bâtiment à des tarifs exceptionnels (à partir de 75€ la photo au lieu de 120€), et surtout respectueux de l'environnement.

Pour réaliser ces prises de vue, PHOTEC utilise un **ballon captif** gonflé à l'hélium capable de soulever un dispositif photographique à l'altitude souhaitée jusqu'à 150m. Différent de l'avion ou de l'hélicoptère, le système utilisé par PHOTEC permet d'intervenir au plus près des sujets à photographier (quelques mètres seulement) sans risques ni pollution pour l'environnement. Idéal pour des plans rapprochés cette technique permet également des vues d'ensemble bâtiment et alentours à moyenne altitude, qui serviront à étayer l'ensemble des supports de communication (plaquettes, site Internet, brochures, posters de prestige pour les halls d'accueil ou les salons, etc...).



**PHOTEC**

Accueil | Produits | Applications | Procédé | Galerie | Tarifs | Contact

- **Un ballon plus léger que l'air**  
Pour ses photos aériennes, Photec utilise un ballon gonflé à l'hélium capable de soulever le système de prise de vue à la hauteur désirée jusqu'à 150m, altitude maximale autorisée pour ce type d'aéronef.
- **Une image pilotée du sol**  
Grâce à une transmission vidéo par ondes, l'opérateur et le client visualisent en temps réel les images sur un écran de contrôle.  
De cette manière il est facile de choisir les positions et angles de vue les mieux adaptés.
- **Une nacelle robotisée**  
Sous le ballon est disposée une nacelle robotisée sur laquelle vient se fixer un appareil photo reflex numérique. Cette nacelle pilotée du sol permet à l'opérateur de modifier l'angle et la position horizontale de l'appareil.

### III Responsabilité Sociétale des Entreprises : inovallée partenaire du forum « Sciences et Démocratie » de la Métro

#### *1) Effet de serre, effet de société (2006)*

L'an dernier, toujours fidèle à sa volonté de s'impliquer dans la dynamique territoriale et partenariale, inovallée avait répondu favorablement à l'appel à projet de la Métro « **Effet de serre, effet de société** », en organisant une série d'opérations de sensibilisation autour du Développement Durable :

- Fête du vélo, avec enquête de déplacement et mesure d'impact CO2
- Semaine du Développement Durable : mesures gratuites de pollution automobile et conférence « conducteur mais responsable »
- Fête de la science : série de conférences sur la responsabilité individuelle : « ce que je consomme », « ce que je rejette », et « ce que je mange ».
- Venue exceptionnelle de Nicolas Hulot à l'INRIA pour une intervention sur le thème : « développement durable, contrainte ou opportunité ? »



Jean-Louis Brunet (H3C Energies), Sylvain Cuman (MGE UPS Systems) et Michel de Lorgeril (CNRS), conférenciers de la fête de la science 2006



Nicoas Hulot en compagnie de Jean Luc Bodin (Président d'inovallée) et Annie Soufi (Directrice)

## 2) Nouvelles technologies et santé au travail (2007)

C'est dans le prolongement direct de ces préoccupations à la fois sociétales et individuelles qu'Inovallée a de nouveau profité de l'impulsion de l'appel à projet 2007 de la Métro pour sensibiliser ses entreprises et ses salariés **aux impacts des technologies sur la santé, et surtout, aux solutions que peuvent amener les innovations non pas technologiques, mais humaines et sociales.**

Inovallée a donc profité de la fête de la science, mi-octobre, pour organiser une série d'événements autour de ces problématiques :

- **Visites de sites R&D** : Inria et Jardins de l'Innovation à France Télécom R&D
- 3 tables rondes :
  - « **L'impact des nouvelles technologies sur la santé** », animée par Laurent Chicoineau avec le docteur Alain Perdrix (pneumologue au CHU de Grenoble, spécialiste des nano-technologies), Marc Alain Bobillier (Maître de Conférences en Psychologie du travail et Ergonomie à l'institut de psychologie de l'université de Lyon 2) et Damien Huyghe (ergonome européen, Idenea)
  - "**Environnement de travail et santé**", avec Sandrine Caroly (chercheur en ergonomie) et Philippe Luzy (ingénieur conseil à la CRAM Isère et Savoie), animée par Virginie Cupillard (coach et sophro-thérapeute, à Co-rélation).
  - "**Le stress au travail, ses conséquences et sa gestion**", avec le professeur Régis de Gaudemar (Chef de Service Médecine et Santé au travail au CHU de Grenoble), Marie-Anne Perrey (psychologue du travail, Calypso), Philippe Jury (Cohessence), Bruno Ghesquier (technicien conseil CRAM, antenne Isère), et Isabelle Jay (ergonome européen), animée par Virginie Cupillard (coach et sophro-thérapeute, à Co-rélation).
- **Ateliers de gestion du stress** : relaxation, sophrologie, et techniques de cohérence cardiaque.



## **IV inovallée en quelques mots**

### **1) Le parc**

**inovallée**, parc technologique de 300 entreprises de pointe et 9100 emplois, fédère de grands groupes internationaux, des PME leaders dans leur domaine, des centres de recherche reconnus, des grandes écoles et un incubateur public. Sa gestion est tout à fait originale, puisqu'elle est la seule technopole française pilotée par les industriels réunis sous forme associative, en partenariat avec les collectivités territoriales qui l'hébergent.

### **2) Sa vocation : favoriser la passerelle entre Recherche et Industrie**

Lancée en 1972 dans le cadre de l'aménagement du territoire économique Grenoblois, **inovallée** continue aujourd'hui de répondre aux objectifs de ses pères fondateurs qui étaient de :

- favoriser l'implantation d'entreprises à caractère hautement technologique,
- encourager les relations entre la Recherche, l'Université et l'Industrie
- poursuivre la création d'un bassin d'emplois d'avenir
- conserver à la zone un caractère environnemental de qualité, et non polluant
- intégrer la vie de cette zone dans la vie quotidienne de la commune et de ses environs.

Son succès revient en grande partie à la ligne de conduite qu'a su garder le comité d'agrément, qui étudie chaque mois les sociétés candidates à une implantation.

### **3) La république des entreprises**

Véritable relais entre le monde industriel et les pouvoirs publics, l'association de gestion du site est l'indispensable porte-parole des entreprises auprès des collectivités sur les préoccupations communes (transports, environnement...).

A ses missions d'intérêt général au profit du territoire (promotion, relations publiques, accueil des entreprises...) s'ajoute un rôle d'accompagnement des entreprises à chaque étape de leur développement.

Services, loisirs, animations et mise en réseau, l'association a su créer un esprit club qui fait de la technopole beaucoup plus qu'une zone économique de pointe : un vrai lieu de vie au quotidien.

Les avantages d'un tel fonctionnement sont multiples : implication active des industriels dans la vie et le développement de leur parc, adéquation des services proposés aux besoins des usagers, fort sentiment d'appartenance à la technopole **inovallée**.

Les nombreuses animations professionnelles (conférences, petits déjeuners, formations...) et festives (soirées dansantes, et culturelles, manifestations sportives, Noël des enfants...), contribuent largement à renforcer le lien social et l'esprit réseau.

### **4) Un accompagnement des entreprises à chaque étape de leur développement**

Bien avant la notion de start-up, la technopole s'est toujours efforcée de favoriser la création d'entreprise et d'encourager l'esprit entrepreneurial des chercheurs.

Quand à l'association, elle a d'emblée joué un rôle de pépinière en proposant des services diversifiés : aide à la recherche de locaux et à l'emménagement, salle de réunion, gestion téléphonique, photocopies, stockage d'archives, permanences gratuites d'experts comptables et d'avocats, formations, centrale d'achats..., la mutualisation des moyens est un maître mot depuis toujours pour faciliter la tâche des chefs d'entreprises et optimiser les coûts. L'arrivée de l'incubateur public Grain en 2000 a complété le dispositif existant.

## **5) Un lieu de vie privilégié, un engagement fort pour l'environnement**

La technopole n'est pas seulement une terre d'innovation et de technologie, c'est aussi et surtout un lieu de vie convivial et agréable où tout est fait pour faciliter le quotidien des hommes qui la font vivre.

La préservation de l'environnement est au cœur de ses préoccupations depuis l'origine et ce n'est pas sans raison que les pères fondateurs avaient choisi pour la première technopole française un slogan évocateur : "**zone verte pour matière grise**".

Depuis, les industriels et leurs partenaires ont multiplié les actions destinées à optimiser les relations de l'homme à son environnement dans tous ses aspects que sont : la gestion des déchets, la préservation des ressources, l'amélioration des transports, etc... C'est donc tout naturellement qu'a été engagé courant 2002 une **démarche de Management Environnemental** suivant le référentiel de la norme Iso 14001.

Trois axes ont été privilégiés :

- **les transports** : inovallee a ainsi été la première technopole à mettre en place un PDE inter-entreprises en 2004
- **les déchets** : des opérations pilotes sont régulièrement menées avec les collègues, une collecte mutualisée des déchets informatiques et électroniques des entreprises d'inovallee a été organisée
- **la sensibilisation des entreprises** au développement durable.

En 2005, en devenant inovallee, l'association confirme son engagement sociétal en inversant le slogan de ses pères fondateurs. « **Matière grise pour zone verte** » est d'ailleurs bien plus qu'un slogan : il montre que le Développement Durable est devenu un axe stratégique de développement majeur pour le parc et ses entreprises.

De nombreuses réflexions sont en cours pour donner plus que jamais corps au Développement Durable, que ce soit au niveau du management du parc, en intra-entreprise, ou même auprès des salariés.

**Des projets ambitieux** devraient voir le jour à moyen terme, comme la signature d'une charte environnementale, la mise en place d'indicateurs de suivi, ou encore l'organisation de permanences conseils en éco-conception. Affaire à suivre...

### **Contacts presse :**

Annie Soufi  
Directrice  
04.76.90.87.59  
[a.soufi@inovallee.com](mailto:a.soufi@inovallee.com)

Claire Chanterelle  
Chargée de communication  
04.76.90.87.55  
[c.chanterelle@inovallee.com](mailto:c.chanterelle@inovallee.com)